



Le Mot du Maire

Chers Administrés,

Vous n'êtes pas sans ignorer que la situation est très difficile pour toutes les collectivités territoriales et en particulier pour les petites communes. Cette année encore, les dotations de l'Etat seront en baisse de 30%.

C'est pourquoi l'équipe communale met toute son énergie à gérer au mieux et au plus près des réalités les finances locales. Ainsi, en 2016, l'augmentation des trois taxes communales ne dépassera pas 1% comme l'an dernier et le prix de l'eau restera identique.

Pour ce qui concerne les investissements, de gros travaux ne sont plus envisageables pour le moment. Néanmoins, la réhabilitation de la Rue des Escarsons débutera cette année par le remplacement de tous les compteurs d'eau et en parallèle nous effectuons l'entretien courant de tous nos bâtiments communaux.

Nous poursuivrons l'amélioration du cadre de vie en participant pour la seconde année consécutive au concours des Villes et Villages Fleuris.

Par ailleurs, d'importantes et profondes modifications sont à attendre, voire à craindre, avec la fusion de la Communauté de Communes Chauny-Tergnier et la Communauté des Villes d'Oyse imposée par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sur proposition de Monsieur le Préfet et ce à effet du 1er janvier 2017. Dans ce contexte, mon Conseil Municipal et moi-même resteront vigilants pour continuer à défendre au mieux les intérêts de Condren.

Sentiments dévoués,
André BONNAVE.

Subventions Communales 2016

Amicale des Chasseurs Condriinois	100.00€	Don du sang	150.00€
Sporting Club Viry-Nouveauil / Condren	250.00€	Alcool Ecoute Joie et Santé	100.00€
Karaté Club Viry-Nouveauil / Condren	250.00€	Coopérative Scolaire	600.00€
Union des Anciens Combattants	200.00€	Condren Solidarité Fêtes	5 800.00€
Pétanque de la butte de Vouël / Condren	150.00€	Condren Solidarité Social	3 000.00€
Country Aisne Spirit	300.00€		

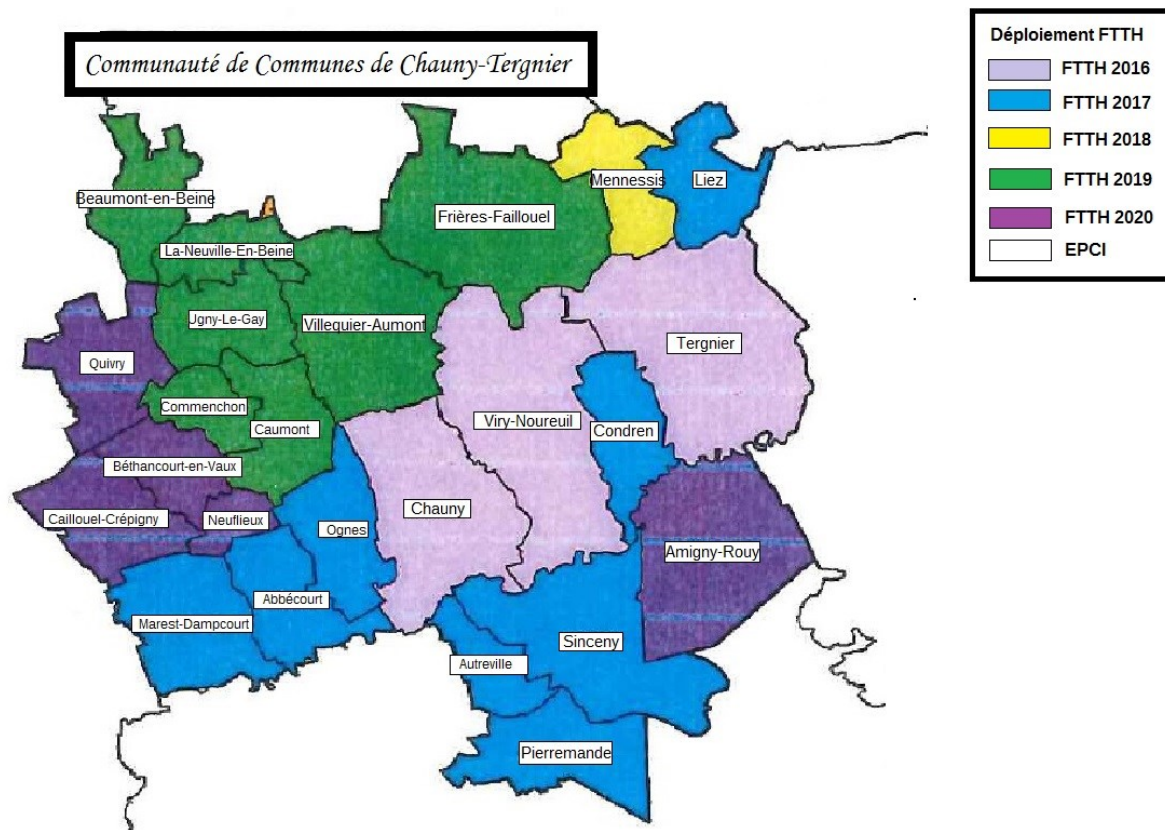
Déploiement du réseau d'initiative publique à très haut débit

Fibre Optique

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement numérique de l'Aisne a été approuvé le 5 décembre 2011 par le Conseil Général de l'Aisne.

Ce schéma fixe comme objectif premier, l'amélioration homogène des débits accessibles au plus grand nombre .

Comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-après le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la Communauté de Communes Chauny-Tergnier s'échelonne de 2016 à 2020.



Lors de sa session ordinaire du 30 mars 2016, le Conseil Municipal, eu égard à cette nouvelle technologie et à son avenir, a donc souscrit à cette programmation et décidé d'inscrire la Commune de Condren au titre de ces travaux en 2017.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 Condren sera donc raccordée à la fibre optique.

Bien entendu cela à un coût :

- Montant total des travaux : 448.575€ HT
- Montant à charge de la Commune : 146.160€ HT
- Montage financier :
 - financement sur 20 ans sur la base de 7.821€ / an
 - subvention de la Communauté de Communes Chauny-Tergnier sur la base de 50% 3.910€ / an
 - reste à charge de la Commune : 3.911€ / an sur 20 ans

De plus amples informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Fermetures du mois de mai

La Mairie sera fermée :

Jeudi 5 et vendredi 6 mai — réouverture le lundi 9 mai

Lundi 16 mai — réouverture le mardi 17 mai



Cérémonie Commémorative du 8 mai

10h00 : Rendez-vous à Barisis en voiture au monument FFI

10h30 : Rendez-vous à Barisis, dépôt de gerbe au Monument rue de la Ville

11h30 : Rendez-vous à Condren, dépôt de gerbe au Monument aux Morts



Encombrants : prochain ramassage

Jeudi 12 mai 2016



Eclairage public

Du 15 mai au 31 août 2016

Fermeture à 1h00 sans rallumage

Montée historique de Laon : Lundi 16 mai 2016

Renseignements auprès de Monsieur CHENE Jean-Louis, Président de l'association de la Montée historique de Laon

9 Rue du Bourg BP 513 02000 LAON

Tél. 09.67.22.83.58



Fête Communale

Les 4, 5 et 6 juin 2016



Comment vous prémunir contre une consommation d'eau excessive ?

Les installations privées commencent à la sortie du compteur. Alors vérifiez système de robinetterie, chasses d'eau, ballon d'eau chaude etc..

Vous pouvez également contrôler vous-même et régulièrement la consommation indiquée au compteur.

Vous ne pouvez demander aucune réduction de consommation en raison de fuite dans vos installations privées sauf si la responsabilité de l'exploitant est établie.

Soyez donc vigilants pour vous éviter la désagréable surprise d'une facture surélevée !

Vous pouvez souscrire l'assurance fuite, pour vous protéger contre le risque d'une facture d'eau anormalement élevée en raison d'une fuite difficilement détectable.

Le saviez-vous ? Pré-plainte en ligne

La pré-plainte en ligne est un téléservice commun à la police et à la gendarmerie destiné à améliorer l'accueil des victimes en réduisant les délais d'attente dans les locaux de police pour les démarches de dépôts de plaintes. Ce téléservice est réservé exclusivement aux plaintes contre auteur inconnu, ou pour les atteintes aux biens (vol, dégradation, destruction..)

Plus de renseignements et dépôt de plainte en ligne sur : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Médiathèque Gérard Nabères — Les activités du mois

- Mercredi 18 mai à 14 heures : Club de lecture
(Ados/Adultes)
- Mercredi 25 mai à 14 heures : La fabrique — le pointillisme : papillons en petits points
(enfants dès 6 ans)
- Vendredi 27 mai à 19 heures : projection / discussion : habitat participatif
(Ados/Adultes)

Sortir et bouger avec vos Associations



Condren Horizons

Propose

Dimanche 19 juin 2016

88ème Fête des roses à Gerberoy

Prix / personne : 30€

Renseignements et inscriptions
Tous les mardis — Salle Brunehaut
De 16h00 à 17h30
Tél. 03.23.57.12.75



A.L.C—Brocante

Le dimanche 1er mai 2016 Chaussée Brunehaut
Inscriptions au : 06.35.56.17.82



I.N.P.S

Condren Solidarité — Concours de Belote

Le prochain concours de belote aura lieu
le **jeudi 12 mai 2016** -Salle Brunehaut à Condren.

Rendez-vous à partir de 13h30, 6€ l'inscription,
5 parties à la mêlée. Lot à tous les participants